



MAIRIE  
DE  
**ROSCANVEL**  
29570

Téléphone : 02 98 27 48 51

Télécopie : 02 98 27 41 10

Web: [www.roscanvel.fr](http://www.roscanvel.fr)

Courriel: [mairie@roscanvel.fr](mailto:mairie@roscanvel.fr)

Le Maire de Roscanvel

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement les articles L 2212.2 et L 2213.1,

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

Considérant la demande présentée le 27 décembre 2023 par la société Axians Réseaux d'accès Bretagne sise 5 rue Paul Sabatier ZI de Kernevez 29000 Quimper en vue de procéder à des travaux pour le compte d'ORANGE sur le territoire de la commune régulièrement sur voies communales et départementales en agglomération,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Vu l'intérêt général,

ARRETE MUNICIPAL PERMANENT REGLEMENTANT LA  
CIRCULATION

ARRETE CE QUI SUIT

Article 1<sup>er</sup> :

La circulation des véhicules sera interdite sur les voies en travaux en fonction du chantier mobile.

Article 2 :

Une signalisation sera mise en place durant les périodes de chantier.

Article 3<sup>o</sup> :

La présente autorisation sera valable du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale 29160 Crozon
- Société Axians Réseaux d'accès Bretagne, 5 rue Paul Sabatier 29000 Quimper
- Au responsable des services techniques de la commune de ROSCANVEL
- Et publication en sera faite sur le site internet de la commune et sur les lieux

Fait à Roscanvel, le 27/12/2023

Pour Le Maire

L'Adjoint au Maire délégué

Philippe DEVERRE

